

*Adressé aux mille qui lui ont écrit à la suite de la lettre de dissolution du 5 janvier 1980 et annonçant la fondation de « La Cause freudienne ».*

Aux mille  
Dont une lettre atteste  
Le vœu de poursuivre avec lui,  
Jacques Lacan  
Répond  
Qu'il fonde, ce 21 février 1980,  
LA CAUSE FREUDIENNE.  
Un courrier prochain fera connaître  
Le travail qu'il demande  
À qui se met sous cette égide.